



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **NEIGE ET/OU VERGLAS**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Yvelines (+région île de France)

Début de l'événement : Phénomène en cours.

Fin de l'événement : prévue le vendredi 9 février 2018 à 22h00

2- Description :

Situation actuelle : Après les chutes de neige d'hier associées à des cumuls remarquables (généralement 7 à 15 cm, parfois 20 cm), les éclaircies nocturnes ont favorisé l'installation du froid. On observe ce matin des températures allant de -2 °C à Paris intra-muros et jusqu'à -12 voire -13 °C en grande banlieue du côté du Val d'Oise, des Yvelines ou de la Seine-et-Marne. Quelques phénomènes localement glissants sont encore observés.

Demain, une nouvelle perturbation neigeuse va parcourir la région d'ouest en est du début de matinée au début de soirée prochaine. Elle apportera une couche de neige au sol de 4 à 7 cm voire localement légèrement plus.

Evolution prévue : Pas de nouvelles chutes de neige attendues ce jour. Les températures vont progressivement augmenter au fil de la journée en devenant légèrement positives par endroits.

Fait nouveau : Episode neigeux notable demain.

3- Qualification de l'événement Conditions encore glissantes localement puis futur épisode neigeux suffisamment notable pour engendrer des difficultés de circulation et perturber certaines activités économiques pour la journée de demain.

4- Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

5- Conseils de comportements :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
 - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
 - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence